

tenue sous la présidence de Monsieur FEDI, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FABRE, Conseillères
En présence de Madame LOURTET , Rapporteure publique
Madame MARQUET, Greffière

15 heures 30

01)	DOSSIER N° 2504504	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 25 février 2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé de lui délivrer un titre de séjour et l'a obligée à quitter le territoire dans le délai de 30 jours.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D	Maître KOUEVI Godfry
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
02)	DOSSIER N° 2504509	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 3 décembre 2024 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé de lui délivrer un titre de séjour et l'a obligée à quitter le territoire dans le délai de 30 jours.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P	Maître MORA Aurore (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
03)	DOSSIER N° 2504526	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des décisions de refus d'admission au séjour, d'obligation de quitter le territoire français et d'interdiction de retour sur le territoire pour une durée de 1 an prises par le préfet des Bouches-du-Rhône le 12/12/2024.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître DECAUX Séverine
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

15 heures 30

04)	DOSSIER N° 2504527	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la décision d'obligation de quitter le territoire français prise par le préfet des Bouches-du-Rhône le 26/12/2024.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître TOUZANI Myriam (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
05)	DOSSIER N° 2504530	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des décisions de refus d'admission au séjour, d'obligation de quitter le territoire français et d'interdiction de retour sur le territoire pour une durée de 2 ans prises par le préfet des Bouches-du-Rhône le 9/01/2025.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame K	Maître ATGER LUCIE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
06)	DOSSIER N° 2504531	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des décisions de refus d'admission au séjour, d'obligation de quitter le territoire français et d'interdiction de retour sur le territoire pour une durée de 2 ans prises par le préfet des Bouches-du-Rhône le 9/01/2025.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître ATGER LUCIE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
07)	DOSSIER N° 2504532	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des décisions de refus d'admission au séjour, d'obligation de quitter le territoire français et d'interdiction de retour sur le territoire pour une durée de 2 ans prises par le préfet des Bouches-du-Rhône le 20/02/2025.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître DECAUX Séverine
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

15 heures 30

08)	DOSSIER N° 2504538	RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des décisions de refus d'admission au séjour, d'obligation de quitter le territoire français et d'interdiction de retour sur le territoire prises par le préfet des Bouches-du-Rhône le 29/01/2025.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G	Maître ABENA OWONO Guy (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
09)	DOSSIER N° 2300003	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
Titre de l'affaire	Requête contestant la décision de refus verbal d'accéder au conseil d'arrondissement de la commune de Marseille.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A Madame O	Monsieur A Madame O
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
10)	DOSSIER N° 2301379	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
Titre de l'affaire	Les requérants contestent l'empêchement d'assister au conseil d'arrondissement public du secteur 1/7 de Marseille, le 12/12/2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A Madame O	Monsieur A Madame O
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	

15 heures 30

11)	DOSSIER N° 2311816	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation des titres de perception émis le 6 février 2023 par la direction des finances publiques de l'Essonne fondés sur la décision du 12 janvier 2023 prise par l'OFII et portant mise en œuvre de la contribution spéciale et forfaitaire pour l'emploi de travailleurs étrangers en situation irrégulière, prévue à l'article L 8253-1 du code du travail pour un montant de 18 250 euros et application de la contribution forfaitaire représentative de frais de réacheminement de l'étranger dans son pays d'origine pour un montant de 2 124 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LE JARDIN DE LA DELORME	Maître JOURNAULT Anne
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE	
12)	DOSSIER N° 2305905	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 12 janvier 2023, par laquelle l'OFII a notifié à la société JARDIN DE LA DELORME sa décision de lui appliquer la contribution spéciale mentionnée à l'article L. 8253-1 du code du travail pour un montant de 18 250 euros et la contribution forfaitaire mentionnée aux articles L. 822-2 à L. 822-6 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile pour un montant de 2 124 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	JARDIN DE LA DELORME	Maître JOURNAULT Anne
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

Arrêté le 25/09/2025

Le président du tribunal